

## NOTES DE LECTURE

**De Boeck Université | *Politix***

**2011/4 - n° 96**  
**pages 183 à 190**

**ISSN 0295-2319**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-politix-2011-4-page-183.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
« Notes de lecture »,  
*Politix*, 2011/4 n° 96, p. 183-190. DOI : 10.3917/pox.096.0183  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Notes de lecture

**SIMONET (Maud), *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute, coll. « Travail et salariat », 2010, 220 p.**

Par Sylvain LEFÈVRE

CPDS – Université de Montréal et CERAPS – Université Lille 2

En cette année 2011, déclarée « année du volontariat » par l'Union européenne, l'ouvrage de Maud Simonet constitue une lecture particulièrement stimulante. Alors que les plates-formes institutionnelles qui promeuvent le volontariat (« cette forme particulière de bénévolat, à temps plein, pour une durée déterminée et ouvrant droit à une couverture sociale et à une indemnité », p. 11) l'articulent systématiquement aux thématiques de la générosité et du désir d'engagement, l'auteure offre une clef de lecture alternative. Elle propose en effet d'étudier le volontariat sous l'angle de la sociologie du travail. Ce faisant, elle lève le « voile de la citoyenneté » qui invisibilise le travail bénévole, comme les féministes levèrent il y a quelques décennies le voile de l'amour sur le travail domestique, pour en montrer les logiques productives. Il s'agit non seulement d'éclairer d'un jour nouveau l'architecture des engagements contemporains dans le secteur associatif, mais également d'ouvrir un débat plus large sur ce que l'auteure nomme une « bénévolisation » du travail.

Il faut souligner que, d'un point de vue théorique, on assiste en France au croisement de deux dynamiques. En effet, depuis une dizaine d'années, des spécialistes du militantisme font des emprunts à la sociologie du travail sur le mode de l'analogie construite (Dauvin (P.), Siméant (J.), *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du*

*siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po., 2002 ; Nicourd (S.), dir., *Le travail militant*, Rennes, PUR, 2009) ; en faisant *comme si* l'engagement militant était un véritable travail, ils mobilisent des concepts heuristiques, comme celui de « carrière » militante. Les recherches de Maud Simonet participent à l'inverse d'une seconde dynamique, initiée par des sociologues du travail qui s'intéressent à des univers *a priori* éloignés des terrains balisés de ce domaine d'étude, en investissant les questions d'engagement et de vie associative.

Comme l'a montré son collègue Matthieu Hély (*Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, 2009), les spécialistes du travail doivent se pencher sur « les entreprises associatives », à la fois en raison de l'importance des effectifs concernés (un million et demi de salariés, soit l'équivalent de la fonction publique territoriale) et parce qu'elles constituent un laboratoire où les frontières du marchand et du non-marchand sont redessinées, entre revendication d'une utilité sociale et développement de contrats précaires. Mais tandis que Matthieu Hély dressait le portrait saisissant du travail salarié dans le secteur associatif à partir principalement d'une enquête quantitative, l'ouvrage de Maud Simonet s'intéresse pour sa part aux bénévoles et volontaires de ce secteur, à partir d'une approche à la fois plus qualitative et en partie comparative.

L'ouvrage synthétise les apports de plusieurs enquêtes menées en France et aux États-Unis, à base d'observations directes (plus ou moins participantes), d'analyse d'archives et d'entretiens. Une première enquête portait principalement sur les bénévoles d'associations de solidarité dans ces deux pays. Une seconde, axée sur le volontariat, prenait pour objets deux programmes français (Unis-Cité et le volontariat étudiant de l'Afev) et deux américains (City Year et Teach For America). Enfin, quelques enseignements sont tirés d'une enquête plus récente menée sur les parcs municipaux de la ville de New York, microcosme où s'observe le brouillage des statuts entre travail et engagement, puisque s'y mêlent employés municipaux, travailleurs associatifs, bénévoles mais aussi allocataires de l'aide sociale sous condition (*workfare*). Notons que les éclairages croisés ne constituent pas un comparatisme systématique, mais plutôt une étude des transferts institutionnels transatlantiques. On pense ici notamment à la réflexion féconde sur les usages de Tocqueville, devenu l'incontournable référence à l'appui d'un modèle où l'État et la société civile sont pensés sur le mode des vases communicants : d'un côté, un État faible et des citoyens actifs, de l'autre, un État fort et une société civile apathique. Si l'auteure souligne, à la suite de Theda Skocpol, ce que cette vision a d'illusoire, notamment parce qu'elle oublie à quel point l'État américain a porté, financé et organisé ce bénévolat, elle invite à s'interroger sur la routinisation de cette interprétation et la fréquence de la référence qui y est faite, notamment dans les débats français. En effet, de manière paradoxale, le recours à cette vision culturaliste des deux mondes civiques distincts s'articule en pratique avec l'importation de programmes des États-Unis vers la France, comme avec la transposition du projet de City Year par Unis-Cité, via son « service volontaire de solidarité ». Ce programme, qui servira de modèle à America-Corps élaboré par le Président Clinton, sera au cœur du projet du service civil promu par le Président Chirac.

Cet éclairage comparé, attentif aux transferts et influences, traverse les trois parties qui structurent l'ouvrage. Celles-ci s'arrêtent successivement sur trois échelles des pratiques associatives : d'abord au niveau des acteurs qui s'y engagent, puis des pouvoirs publics et enfin des organisations associatives. Dans la première partie consacrée aux individus engagés, c'est la tension entre les deux horizons du travail bénévole, à la fois emploi et injonction citoyenne, qui est explorée. Le premier chapitre propose notamment une typologie utile des multiples articulations entre carrières bénévoles et carrières professionnelles. L'auteure distingue trois idéaux-types : les « carrières parallèles »,

les « secondes carrières » (notamment à la retraite) et enfin les « carrières invisibles », en référence au travail d'A. K. Daniels sur les mères de famille des classes moyennes américaines qui (ré)concilient dans l'engagement communautaire des formes d'accomplissement professionnelles, familiales et bénévoles (*Invisible Careers: Women Civic Leaders from the Volunteer World*, Chicago, University of Chicago Press, 1988). À côté de l'activité professionnelle officielle, le bénévolat peut à la fois constituer un « tremplin à l'emploi » et un « test à la vocation » (p. 45-47). Ces typologies permettent de mieux cerner ce que le bénévolat ou le volontariat *font* à la carrière professionnelle, d'un point de vue objectif (enrichissement du CV, acquisition de compétences, réseau social) et subjectif (réenchantement d'un idéal de soi au travail, transposition de compétences professionnelles au service d'une utilité sociale). Elles permettent aussi de saisir la valeur différenciée des rétributions liées à ce type d'engagement selon les ressources socio-économiques des acteurs, lorsqu'une même rémunération au sein d'un programme est vécue simultanément comme de l'argent de poche (pour les mieux dotés, par exemple des étudiants soutenus par leurs parents) ou comme une forme de sous-emploi (pour les moins bien dotés, en recherche d'emploi). Parler du caractère « contraint » de l'engagement, notamment dans un marché de l'emploi fortement dégradé, heurte immédiatement le présupposé du bénévolat, qui doit être un engagement libre. Par définition, c'est ce qui le sépare d'autres formes de travail gratuit, que ce soit les travaux d'intérêt général, le service communautaire ou le travail obligatoire du *workfare*. Cependant, le second chapitre explore de manière comparée les ambiguïtés de cette dichotomie contrainte-libre volonté, en montrant les injonctions normatives du bénévolat : aux États-Unis, il s'agit de « rendre à la communauté » (*Give back to the community*), en France, d'être « utile à la société ». Ces variantes ne sont pas liées à une sorte d'essence civique intemporelle, qu'une lecture culturaliste entérinerait de chaque côté de l'Atlantique. Il faut souligner au contraire dans les années 1990 leur promotion par des acteurs des secteurs associatif, universitaire et politique, que ce soit les communautariens aux États-Unis (par exemple A. Etzioni, qui aurait influencé les programmes de l'administration Clinton) ou les tenants de l'économie sociale et solidaire en France. Le secteur associatif est alors promu comme une solution à la fois au délitement du lien social et à la « fin du travail » (Rifkin).

Pour comprendre ces missions dont le secteur associatif semble investi, l'auteure analyse, dans la seconde partie de l'ouvrage, le travail bénévole comme le fruit d'une politique de l'emploi initiée sur un mode plus ou moins dénié. En effet, le soutien financier des pouvoirs publics à la vie associative est toujours présenté comme une contribution à la citoyenneté et à l'engagement et non comme une question d'emploi. Or, comme le montre l'auteur, c'est d'emploi dont il est question à double titre : à la fois parce que les politiques publiques institutionnalisent des formes de travail bénévole dans les services publics mais également par la mise au travail (bénévole) de catégories de population exclues du marché de l'emploi. Dans le chapitre III, Maud Simonet éclaire les formes de l'injonction étatique au bénévolat, que ce soit la litanie des grands programmes portés par les administrations fédérales aux États-Unis (PeaceCorps de Kennedy, AmeriCorps de Clinton, USA FreedomCorps de Bush, etc.) ou la formalisation de statuts en France (volontariat de solidarité internationale, volontariat civil, volontariat associatif, service civil, service civique, etc.). Mais autonomiser la genèse de ces dispositifs serait peu fécond, il faut au contraire les replacer dans des orientations politiques plus globales. Ainsi, aux États-Unis, c'est le président Reagan qui sera le grand promoteur de l'engagement bénévole, sur le thème bien connu du retour de la société civile contre les empiétements d'un État déresponsabilisant. Mais son mandat se solde par une baisse de la participation bénévole, qui ne s'explique qu'à la condition de percevoir, derrière ses diatribes célébrant l'engagement, la baisse

de 25 % des aides financières fédérales aux associations. Dans le chapitre IV, l'analyse du cadre plus général de la mise au travail  *bénévo*  des citoyens permet justement de mieux saisir l'ambiguïté de ces politiques publiques. Aux États-Unis, des programmes de volontariat font écho à la privatisation de certains services publics, notamment dans le domaine de l'éducation, tandis que le ciblage des populations participantes ne peut se comprendre sans référence aux théories prônant l'« activation » (même  *bénévo* ) des citoyens hors du marché de l'emploi (retraités, jeunesse, etc.) En France, l'ambiguïté s'incarne parfaitement dans la tension opposant sur la période 1997-2003 les projets d'emplois-jeunes et de volontariat civil, dans un double contexte de chômage des jeunes et de fin de la conscription (qui soutenait la vie associative par ses objecteurs de conscience et ses formes diverses de service national). Elle contribue paradoxalement, alors que les objectifs de citoyenneté et d'insertion économique sont promus, à une dynamique d'institutionnalisation de formes de sous-emplois, attribuant à leurs titulaires un statut de « bénéficiaires » plutôt que de « travailleurs » et leur soustrayant au passage certains droits sociaux. Les organisations du monde associatif ne sont pas dupes de ces ambiguïtés et elles condamnent parfois d'un côté le risque de bureaucratisation et de mainmise politique sur la vie associative, et de l'autre, pour reprendre un mot d'ordre aux États-Unis, le fait que « la charité privée et le bénévolat ne pourront jamais remplacer les programmes sociaux que Clinton et le Congrès sont actuellement en train de dissoudre » (cité p. 143). Mais le plus souvent, ces ambiguïtés sont intériorisées et se réfractent dans les programmes associatifs menés, comme dans le cas d'Unis-Cité, qui se présente comme une expérience d'engagement et de solidarité pour les jeunes (et non d'insertion), tout en reconnaissant qu'elle relève pour les pouvoirs publics d'une politique de l'emploi voilée.

Pour mieux appréhender ces contradictions, la dernière partie met en exergue les tensions traversant les organisations associatives. Le chapitre V est consacré à la manière dont celles-ci transforment l'engagement en travail,  *via*  la formalisation d'un rôle pour le  *bénévo* , l'entretien d'une distance aux bénéficiaires et aux salariés ou encore un management qui adaptent les recettes des entreprises privées à la vie associative. L'auteure souligne les modalités de cette gestion des ressources humaines, par le recrutement, l'évaluation mais aussi la reconnaissance et la légitimation des rétributions afin de fidéliser l'engagé. Si aux États-Unis, les prix et médailles abondent, en France, c'est davantage la valorisation de l'expérience  *bénévo*  comme atout professionnel qui prime, à l'image du « passeport  *bénévo*  » qui peut être associé aux procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE). Pour mettre en lumière les ressorts de ce qui peut s'apparenter tacitement à la fois à un pacte d'engagement et à un contrat de travail, le chapitre VI se concentre sur ce que Maud Simonet nomme une « subordination inqualifiable ». En effet, si les textes juridiques sur le bénévolat et le volontariat imposent l'absence de lien de subordination, dans la pratique, on observe bien des rapports de pouvoir. La sociologie du travail rejoint la sociologie de l'action collective quand l'auteure souligne que la qualification juridique de la subordination n'est pas qu'une coquetterie formelle : y sont attachés des droits sociaux, des protections et des contre-pouvoirs. Ainsi des compagnons d'Emmaüs ou des bénévoles de la Croix-Rouge ont exigé la requalification de leur travail  *bénévo*  en salariat, au nom du lien de subordination et de la rémunération obtenue. Qu'est-ce qui sépare alors le volontariat du salariat ? Le droit de faire grève comme de « vrais travailleurs » ? C'est ce que firent pourtant des bénévoles des Restos du Cœur pour protester contre le remplacement de repas chauds servis dans les camions par des sandwiches pour les bénéficiaires. Comme le souligne Maud Simonet, « dans la protestation s'exprime ainsi une certaine fidélité, une loyauté à l'image que les bénévoles se font de l'association (« c'était contraire à l'esprit des Restos ») et de ce que doit être leur travail à l'association » (p. 197-198).

Comme dans un « vrai conflit du travail », des « briseurs de grève » furent utilisés, par la mobilisation d'autres bénévoles pour les remplacer et certains grévistes furent radiés. On saisit mieux alors les dilemmes autour de la syndicalisation au sein du secteur associatif, à la fois garantie d'une protection de l'engagé et réduction de son dévouement à une simple relation de travail. Mais, à l'image de ce que décrit P. M. Menger pour les artistes (*Portrait de l'artiste en travailleur*, Paris, Seuil, 2002), ce rapport particulier à l'activité professionnelle, loin d'être marginal, entre en résonance avec des transformations plus générales du monde du travail. Maud Simonet précise ainsi les contours de ce qu'elle nomme la « bénévolisation du travail » : « l'engagement est donc un ressort puissant de la subordination et, à ce titre, les bénévoles ou les volontaires qui se "donnent" tout entiers, et quasi gratuitement, à leur travail constituent des figures suprêmes de réalisation d'un idéal de travailleur, "autonome et responsable", porté par le "nouvel esprit du capitalisme" » (p. 202). Or inscrire le travail dans un registre vocationnel conduit à consacrer « la gratuité du travail comme preuve de l'engagement » (p. 207). Dans le cadre d'un marché de l'emploi précarisé, cette incarnation de l'idéal au travail sonne comme une injonction à faire de nécessité vertu, en acceptant de faibles rémunérations et une relation de subordination ambiguë, pour la « bonne cause » et faute de mieux...

On peut émettre des réserves sur plusieurs aspects de l'ouvrage de Maud Simonet, notamment le caractère elliptique de certains segments de l'argumentation (par exemple sur la manière dont s'opèrent les jeux d'influence entre les expériences transatlantiques), ou des montées en généralité parfois rapides (y compris, paradoxalement, pour caractériser les normes de l'engagement « aux États-Unis » ou « en France » après avoir critiqué à juste titre les usages douteux de l'héritage toquevillien). L'ambition de traiter trois échelons d'analyse (individus, politiques publiques, organisations) dans deux pays, avec parfois une dimension diachronique, tout en procédant par études de cas circonscrites et portraits impressionnistes, relevait sans doute d'un pari difficile à tenir en deux cents pages. Enfin, les spécialistes de l'action collective pourront regretter que la sociologue du travail n'explore pas davantage la texture des dévouements évoqués, la transformation (ou non) des causes embrassées ou encore la prise en charge par l'organisation de la légitimation (voire du réenchantement) du travail bénévole, de manière processuelle et permanente, et non seulement dans les moments de crise. Mais ces réserves sont loin d'entamer le réel intérêt d'un ouvrage qui regorge d'observations précieuses et de parallèles féconds. Le déplacement du regard qu'il suggère renouvelle les débats contemporains sur la mise au travail de l'idéal mais aussi sur la légitimation de formes précaires de sous-emploi. Il constitue enfin, d'un point de vue théorique, une invitation prometteuse pour un réel dialogue entre sociologues du travail et spécialistes de l'engagement.

**LAURENT (Brice), *Les politiques des nanotechnologies. Pour un traitement démocratique d'une science émergente*, Paris, Charles Léopold-Mayer, 2010, 245 p.**

Par François THOREAU

Spiral – Université de Liège

Les nanotechnologies ne sont pas politiquement neutres, et ne l'ont jamais été. Cela peut surprendre, au premier abord, le lecteur peu familier d'une lecture proprement *politique* des technologies émergentes et de leur développement. C'est pourtant ce que

propose Brice Laurent dans son ouvrage. L'auteur démontre ce caractère fortement politisé des nanotechnologies dès l'introduction, par une série d'exemples empiriques qu'il a suivis de très près. Encore faut-il savoir ce que l'on entend par « politique » et l'expression est ici plus que jamais polysémique. Le lecteur se trouve ainsi efficacement initié aux arcanes du système complexe des politiques publiques en la matière, et découvre une genèse concluante des choix politiques très volontaristes qui président, actuellement, au développement des nanotechnologies. De manière générale, tout au long de l'ouvrage, l'auteur entreprend une démarche comparative, qui se concentre en particulier sur les instruments de politique publique mis en œuvre aux États-Unis et en Europe.

Les nanotechnologies sont souvent caractérisées par leur taille infime – le milliardième de mètre, et par le contrôle et la manipulation des propriétés nouvelles manifestées par la matière à cette échelle. B. Laurent, pour sa part, les caractérise avant tout par l'extraordinaire soutien politique et financier dont elles font l'objet, dans le cadre d'une économie de marché globalisée. L'ouvrage, dans cette perspective, n'a de cesse de prendre à contre-pied certains discours convenus ou dominants, par exemple en ce qui concerne l'historique des nanotechnologies, plus complexe qu'il n'y paraît (p. 26-33), ou la vision utopique d'un « futur » chargé de promesses qui scelle la marche en avant des nanotechnologies, auprès des décideurs comme du monde de la R&D. On n'arrête pas « la prochaine révolution industrielle », pour reprendre un slogan largement repris et diffusé dans les grands plans stratégiques américains (p. 36).

Or ce « futur » des nanotechnologies n'est pas laissé à lui-même ; il est balisé par des instruments de politique publique qui entendent faire advenir des « générations » successives de nanotechnologies, par le biais de « feuilles de route (*roadmaps*) » (p. 40-45). Ainsi, la vocation des nanotechnologies consisterait notamment à effacer les barrières disciplinaires traditionnelles, et de ce fait à participer d'une grande convergence des savoirs (ces processus fortement téléologiques et la vision de la « convergence » des savoirs à laquelle ils font droit, sont largement détaillés par Bernadette Bensaude-Vincent dans *Les vertiges de la technoscience. Façonner le monde atome par atome*, Paris, La Découverte, 2009, p. 39-48 et 71-81). C'est dans le cadre de ces perspectives et de leurs déclinaisons opérationnelles que sont mises au point ces fameuses nanotechnologies, dont on comprend que la logique de développement n'a rien de spontané. Au contraire, ces éléments charpentent activement les objets technologiques appelés à résulter de tout ce processus. Ceux-ci se présentent donc comme des vecteurs, des mises en opération concrètes de ces politiques, qui incorporent une certaine vision de la société dans laquelle ils sont appelés à s'inscrire, une fois mis sur le marché. Les nanotechnologies sont donc intrinsèquement politiques. Il y a lieu, dès lors, de poser la question de leur *mise en politique* (pour reprendre l'expression formulée dans Yannick Barthe, *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, Economica, 2006, et qui s'est largement diffusée depuis lors) ou, plus précisément et comme nous y invite B. Laurent, de leur *mise en démocratie*.

L'auteur précise donc d'emblée que les nanotechnologies ont toujours été politiques, dans la mesure où leur développement résulte d'impulsions très fortes des autorités publiques, traduites dans des plans stratégiques dotés de budgets sans précédent dans l'histoire de la recherche technologique. Or les promoteurs des nanotechnologies et les architectes de ces plans stratégiques ont, dès le départ, cherché à parer au précédent, considéré comme fâcheux, de la forte contestation environnant le développement des organismes génétiquement modifiés, dans le sillage de laquelle a éclo le principe de précaution. C'est ainsi qu'ils proposent, dès les origines, d'« intégrer la société » (p. 46), c'est-à-dire d'incorporer une réflexion directement issue des sciences

humaines et sociales, portant sur les questions d'environnement, de santé et de sécurité et les aspects éthiques, légaux et sociaux. L'idée qui sous-tend ce phénomène est celle de « l'innovation responsable » (p. 58-59), qui correspond à une maximisation du potentiel de l'innovation en nanotechnologies, tout en minimisant les risques ou les incidences indésirables, pour la société, qu'engendre nécessairement leur développement. Cette démarche inclut une volonté d'initier un dialogue avec le public, sur lesquels reviennent plus en détail les derniers chapitres.

Avec une connaissance très approfondie du terrain, l'auteur propose alors une mise en perspective des cadrages dominants en matière de nanotechnologies, qu'il s'agisse de questions de risque ou d'enjeux éthiques. Ainsi, les risques sanitaires prennent souvent une place prépondérante dans les débats publics, bien qu'il soit difficile de les cerner avec précision. À partir de quand une substance relève-t-elle du nanomètre, faut-il tenir compte de certaines propriétés inédites ? « Ce qui fait exister une substance chimique, c'est donc un ensemble hétérogène composé de textes juridiques, d'instruments de mesure standardisés et de classifications techniques » (p. 72). On saisit bien toute la complexité de ces questions, l'existence des « nano-substances » étant dépendante de toute une série de paramètres juridiques, institutionnels ou administratifs, pour lesquels les définitions ou les normes techniques revêtiront une importance particulière – elles incluent ou excluent certaines substances de leur champ d'application. Voilà des incertitudes qui nécessitent des décisions politiques ; or il ne suffit pas, pour les trancher, de s'en remettre à toujours davantage d'expertise strictement scientifique – ce qui constitue pourtant le réflexe institutionnel dominant.

Il en va de même concernant les questions éthiques soulevées par les nanotechnologies. Toute la vision d'un « grand soir » (la fameuse « prochaine révolution industrielle »), qui accompagne leur promotion, est problématique à bien des égards, notamment lorsque certaines personnalités influentes annoncent la création d'un homme nouveau, à même « d'augmenter ses capacités » (p. 106). À nouveau, la question éthique peut être posée de bien des manières ; B. Laurent expose avec brio différentes conceptions de l'éthique qui peuvent être mobilisées, qu'il appuie d'illustrations très claires (qu'il résume dans un tableau didactique, p. 144). La manière de poser la question de l'éthique est également politique, et n'est pas exempte d'ambiguïtés. Ainsi, le rôle des sciences sociales se trouve sur la sellette lorsqu'il s'agit d'« intégrer », selon le mot dont font usage les politiques publiques, les enjeux éthiques au cœur même des processus de R&D, donnant lieu à des « expérimentations éthiques » (p. 133-142).

Enfin, B. Laurent embraye sur la question de la participation du public, qu'il décline en deux chapitres ; l'un traite de la « participation du public » (chapitre 4), telle que promue et organisée institutionnellement, l'autre de la « mobilisation des publics » (chapitre 5). En effet, les nanotechnologies produisent un terrain fertile aux enjeux participatifs et à l'éclosion de controverses. Pour commencer, l'auteur se montre circonspect quant à certains des dispositifs mis en œuvre sur le plan institutionnel, notamment ceux qui se rapportent à de pures opérations de communications unilatérales, à destination d'un public homogène et neutre. Parmi d'autres exemples, citons celui de la conférence de citoyens, qui comporte dans sa procédure la « fabrique du bon citoyen » (p. 172-175). En d'autres termes, pour fonctionner, ce type d'initiatives participatives nécessite de produire un public fortement cadré et appréhendé dans les termes d'une relation étroitement balisée (il doit être neutre, constructif, raisonnable, etc.). Ce chapitre montre notamment le tour contre-productif que peut prendre un débat public, lorsque ses modalités mêmes d'organisation suscitent la contestation ; il revient, entre autres, sur le débat public mouvementé qui s'est tenu en France en 2010, avec d'incroyables anecdotes à la clé (p. 185).

Enfin, dans le cinquième et dernier chapitre, B. Laurent aborde la mobilisation « des publics », qui évoque plutôt la constitution des « forums hybrides » chers à M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe (*Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil, 2001). Il traite ainsi des publics qui se constituent autour de problèmes par lesquels ils se sentent « concernés » et « qui ne trouvent pas de traitement satisfaisant dans les institutions existantes » (p. 193). Les nanotechnologies ne font pas exception à la règle, et voient se mobiliser différents collectifs sur des enjeux spécifiques. En attestent, par exemple, la mobilisation d'associations environnementales dans des négociations sur la définition des nanomatériaux, la critique radicale émise par des collectifs d'activistes comme Pièces et Main-d'œuvre à Grenoble, ou encore les expérimentations démocratiques menées par l'association Vivagora (p. 194-209). D'une manière générale, dès qu'il est question d'enjeux participatifs, les sciences sociales sont appelées à prendre position. S'instituent-elles en médiateur ? En experts méthodologiques ? Ces questions nécessitent une réflexion à nouveaux frais quant au rôle qui doit être celui des sciences sociales, exercice de mise à distance dans lequel l'auteur excelle.

On regrettera parfois un certain manque d'apports théoriques, tout du moins explicites, de l'ouvrage. En dépit de ses aspects novateurs, il ne précise pas clairement en quoi l'approche pragmatiste qu'il propose pourrait, par exemple, renouveler certains cadres de la théorie de la démocratie. Par ailleurs, l'auteur prend à contre-pied certains développements récents du domaine de recherche des *Science and Technology Studies* (STS), qui tendent à institutionnaliser une expertise des sciences sociales et à s'en légitimer pour produire une connaissance politiquement mobilisable. Sur ces points, une discussion théorique plus approfondie permettrait tout à la fois de mieux situer les courants auxquels se rattache l'auteur et comment il se positionne. Toutefois, il ne s'agit en rien d'un obstacle rédhibitoire à la lecture d'un ouvrage très lisible et didactique, qui propose une synthèse magistrale des grands enjeux politiques que soulève le développement des nanotechnologies, en évitant de s'égarer – et on lui en sait gré – dans d'interminables débats méthodologiques ou épistémologiques. Pour autant, la réflexion est particulièrement aboutie et, pour chacun des aspects du développement des nanotechnologies qu'aborde l'auteur, il est fait un très bon usage de la littérature scientifique pertinente. En particulier, cet ouvrage est accessible à toute personne intéressée par la question des nanotechnologies (et l'utilisation des deniers publics y afférents !), et doit être tout particulièrement recommandé, au titre de lecture introductive, aux étudiants et chercheurs qui se proposent d'examiner cette problématique de plus près.